

# PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION THÉORIQUE "OUVRIR SA MICRO-CRÈCHE"

## Durée de la formation : 1 mois (100h)



Cette formation théorique introductive d'un mois vous permettra d'avoir une vision globale du projet de création à réaliser. **Cette partie devra obligatoirement être terminée pour accéder à la formation pratique, ses 150 vidéos et 80 documents, ainsi qu'à l'accompagnement personnalisé.** [Le programme de cette formation pratique est disponible en cliquant ici](#)

L'accompagnement et les web-conférences collectives seront valables jusqu'à l'ouverture de votre structure. L'accès aux formations théoriques et pratiques et leur mise à jour sont ouverts à vie.

### Pré-requis :

Aucune formation ni diplôme n'est exigée pour suivre cette formation.

Voici cependant quelques recommandations:

- Avoir une idée **suffisamment mûre** de projet
- **Matériel** : accès à un ordinateur et une connexion internet (3 mbps minimum).
- Disposer d'une adresse mail Google (accès au drive et évaluations)

### Modalités de suivi et d'évaluation du stagiaire :

- 1 coaching individuel d'entrée en formation
- 10 QCM d'auto-évaluation / 4 exercices de fin de formation / 1 examen de final
- 1 coaching individuel de bilan de fin de formation

### À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation est ouverte à tous types de profils : issu(e) de la petite enfance ou non, avec ou sans diplôme. Tout le monde peut monter sa micro-crèche.

### Objectifs de la formation

À la fin de cette formation, vous serez entièrement formé(e) pour créer votre entreprise et être gestionnaire de votre ou de vos propre(s) micro-crèche(s). Vous aurez obtenu des compétences en gestion et création d'entreprise, ressources humaines, marketing et commerciales.

### Compétences ciblées

- Maîtriser le secteur d'activité des EAJE, plus particulièrement celui des micro-crèches
- Comprendre le parcours de création : Savoir comment créer une micro-crèche (étapes clés)
- Comprendre et appréhender le marché immobilier et la réglementation bâtementaire
- Savoir réaliser une étude de marché (étude de besoins)
- Comprendre et savoir monter un business plan (prévisionnel, compte de résultats...)
- Maîtriser les différents statuts juridiques associés à une micro-crèche
- Maîtriser les différents dossiers réglementaires pour obtenir votre agrément d'ouverture
- Maîtriser la réglementation de votre équipe de professionnels et son recrutement

## **MODULE 1 \_ Qu'est ce qu'une micro-crèche ?**

- Les établissements d'accueil de jeune enfant
- Le passage à 12 enfants
- La composition d'un local adapté à l'implantation d'une micro-crèche
- Le chiffre d'affaires moyen
- La liberté des axes pédagogiques
- Une journée type en micro-crèche
- Les contrats d'accueil
- Qu'est-ce que l'aide PAJE ?

## **MODULE 2 \_ Votre parcours de création**

- Comment créer une micro-crèche ? Les étapes chronologiques

## **MODULE 3\_ Les préparatifs**

- Définir votre zone de chalandise
- Votre dossier de présentation
- Obtenir les pré-accords mairies/communauté de communes & PMI

## **MODULE 4\_ Le local**

- Les différents types de locaux (local - maison - construction )
- Le référentiel bâtementaire
- La rénovation et les travaux obligatoires
- La check-list d'une visite de local

## **MODULE 5\_ L'étude de besoin**

- Pourquoi faire une étude de besoin ?
- Les composants essentiels d'une étude de besoin
- L'état des lieux de l'accueil petite enfance (individuel et collectif)
- Le synthèse de votre étude pour faciliter sa lecture
- Créer votre questionnaire en ligne pour avoir le retour du terrain
- Comment diffuser votre questionnaire pour obtenir un maximum de réponses

## **MODULE 6\_ Le business plan**

- Composition et explication des documents (théorie)
- Définir le coût global du projet-Les postes de dépenses en crèche
- Définition de vos tarifs
- Estimation de votre Chiffre d'affaires
- Le BFR (Besoin en Fonds de Roulement)
- Assembler votre business plan
- Combien de banques contacter ?
- Les courtiers professionnels

## MODULE 7\_ Création de votre entreprise

- L'entité juridique gérant votre activité : la personne morale, c'est quoi ?
- Quand et comment la créer ?
- Les différents statuts et comment choisir le bon ?
- Les différences et conseils d'expert comptable

## MODULE 8\_ Les différents dossiers réglementaires pour obtenir votre agrément

- Le projet établissement
- Le règlement de fonctionnement
- Le dossier d'agrément

## MODULE 9\_ Votre équipe

- Qui recruter ?
- Les différents profils-Équipe pilier du bon fonctionnement de votre structure ?
- Qui peut travailler en micro-crèche ?
- La référence technique
- Le référent santé et accueil inclusive
- L'encadrement minimum et conseillé
- Calculer son besoin d'ETP
- Où recruter ?

## MODULE 10 \_ Accès à la formation pratique et documents

- Examen final de formation
- Accès à la formation pratique sans durée limitée offerte dans le cadre de votre financement CPF (15 modules, +150 vidéos, +80 documents personnalisables)

### Accessibilité

Nous adaptons notre programme de formation ainsi que notre accompagnement **selon le type d'handicap dont vous êtes porteur**. Des aménagements sont mis en place selon vos besoins et vos attentes. Nous sommes à l'écoute de tout aménagement qui vous serez favorable et amélioration envisageable pour que votre confort soit optimal.

À votre entrée en formation, nous vous demanderons de quel handicap vous êtes porteur et vous aurez un référent dédié tout au long de votre formation. L'accompagnement sera donc bien évidemment par conséquent, personnalisé. En cas de demande de parcours personnalisé, merci de bien vouloir contacter : Laureen DEMAN - [laureen@poupischool.fr](mailto:laureen@poupischool.fr)

### Référents

- **Votre référent administratif et commercial** : [marion@poupischool.fr](mailto:marion@poupischool.fr)
- **Votre référent pédagogique** : [olivier@poupischool.fr](mailto:olivier@poupischool.fr)
- **Votre référent handicap** : [laureen@poupischool.fr](mailto:laureen@poupischool.fr)